

Evolution de l'inflation au cours du premier semestre 2020 et perspectives.

En moyenne sur les douze derniers mois, le niveau général des prix augmente de 2,5%.

Comparativement au 1^{er} trimestre, les prix à la consommation ont progressé au 2^{ème} trimestre de 0,6%. En se situant à 2,5% en moyenne sur les douze derniers mois, l'inflation est restée contenue en deçà de la norme CEMAC de 3%. Sur le plan spatial, les tensions inflationnistes se sont renforcées à Maroua et à Garoua. En revanche, bien qu'encore présentes, elles se sont atténuées à Buéa, à Bamenda et à Ebolowa. La hausse des prix au cours des douze derniers mois a été surtout alimentée par celle des produits alimentaires (3,2%) du fait notamment de la flambée des prix des fruits (+9,2%), des légumes (+7,4%), des viandes (+5,2%) ainsi que des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries (+3,3%). Les achats massifs des produits alimentaires opérés par les ménages au lendemain de la première série des mesures restrictives prises en mars 2020 par le Gouvernement, dans le cadre de la riposte contre la COVID-19, n'ont plus été observés dès avril. C'est ainsi que les prix des produits alimentaires, qui avaient enregistré une hausse mensuelle en mars (+0,7%), ont baissé en avril (-0,4%) pour ensuite remonter en mai (+0,4%) et juin (+0,6%). Il y a aussi lieu de noter que les tensions inflationnistes sur les produits importés et sur les produits frais demeurent. Par ailleurs, les coûts de transport routier ont progressé sur un mois de 5,2% en avril (après la limitation du nombre de passagers dans les transports en commun) avant de reculer de 5% en mai suite aux mesures d'assouplissement édictées par le Gouvernement en fin avril.

En perspective et sous l'hypothèse d'une maîtrise de la propagation de la pandémie, du maintien des mesures actuelles de lutte contre la vie chère et en l'absence d'autres chocs endogènes et exogènes ayant un impact significatif sur l'envolée des prix, l'inflation devrait rester sous la barre de 3,0% en 2020.

1. Evolution des prix au cours du premier semestre 2020.

Une hausse de prix de 2,5% en moyenne sur les douze derniers mois

Comparativement au 1^{er} semestre 2019, le niveau général des prix a augmenté de 2,5%. Cette hausse était de 2,4% il y a un an. En moyenne sur les douze derniers mois, la hausse du niveau général des prix est de 2,5%. Cette variation qui correspond à celle de janvier et mars, a légèrement progressé par rapport au niveau de février, avril et mai (+2,6%). Bien qu'il y ait eu des signaux précurseurs de tensions inflationnistes en avril et mai, la crise sanitaire liée à la COVID-19 semble n'avoir pas jusqu'à présent un impact significatif sur le niveau général des prix à la consommation.

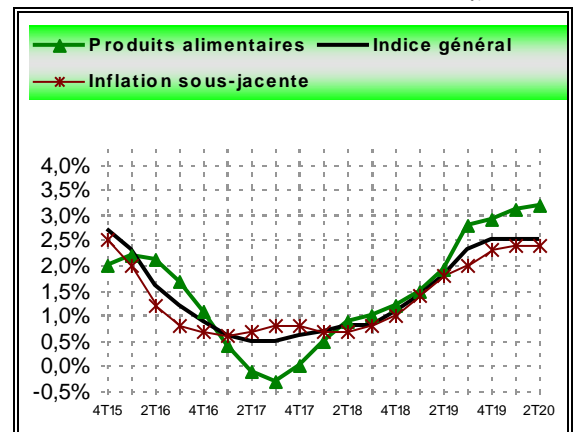
Buéa enregistre le taux d'inflation le plus élevé (3,6%)

Sur le plan spatial, en moyenne sur les douze derniers mois, bien que l'inflation soit plus élevée à Buéa (+3,6% après +3,8% au 1^{er} trimestre), Bamenda (+3,3% après +4,3% au 1^{er} trimestre) et Bafoussam (+3,0% comme au 1^{er} trimestre), elle a accéléré à Maroua (+2,7% après +1,7% au 1^{er} trimestre) et à Garoua (+2,5% après +2,1% au 1^{er} trimestre). C'est pour la première fois qu'une inflation de cette ampleur est observée à Maroua. Les villes de Yaoundé (+2,3%), Douala (+2,3%), Ngaoundéré (2,1%), Bertoua (+1,9%) et Ebolowa (+1,2% après +1,8% au 1^{er} trimestre) ont enregistré un taux d'inflation en dessous du niveau national.

Inflation soutenue par les prix des produits alimentaires et du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles »

Le niveau général des prix a augmenté au cours des douze derniers mois en raison principalement de la progression des prix des produits alimentaires (3,2%), du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (3,1%), des restaurants et hôtels (4,0%), des articles d'habillement et chaussures (2,7%), ainsi que des transports (1,9%). En outre, les prix de certains produits alimentaires de grande consommation à l'instar des fruits (9,2%), du riz (5,5%), des légumes (7,4%), des viandes (5,2%), et dans une moindre mesure des pâtes alimentaires (1,6%) ont flambé.

Graphique 1 : Evolution générale des prix sur les douze derniers mois

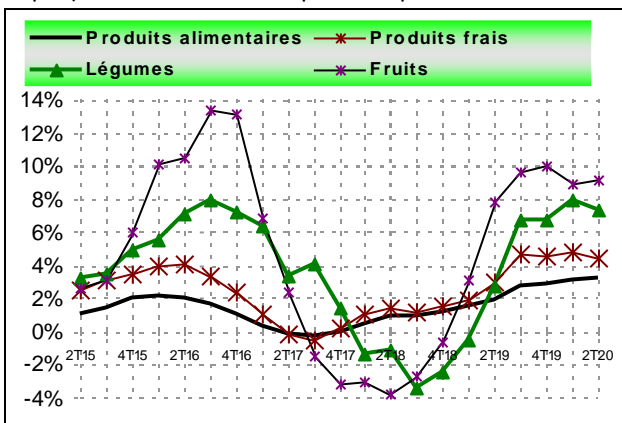


2. Produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires continuent d'augmenter (+3,2%, après +1,9% en 2019 et 0,9% en 2018)

En moyenne sur les douze derniers mois, les prix des produits alimentaires progressent de 3,2% après +1,9% sur la même période il y a 1 an. Cette hausse s'explique principalement par le renchérissement de prix des fruits (+9,2% après +7,8% au 1^{er} semestre 2019), des légumes (+7,4% après +2,7% au 1^{er} semestre 2019), des viandes (+5,2% après -0,5% au 1^{er} semestre 2019) ainsi que ceux des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries (+3,3% après +2,4% au 1^{er} semestre 2019). Les prix des pains et céréales (+2,3% après +2,7% au 1^{er} semestre 2019), ainsi que ceux des laits, fromages et œufs (+0,6% après +0,8% au 1^{er} semestre 2019) ont également augmenté. A l'inverse, les prix des huiles et graisses (-1,1% après -1,1% au 1^{er} semestre 2019) ainsi que ceux des poissons et fruits de mer (-0,5% après +4,9% au 1^{er} semestre 2019) ont baissé. La hausse des prix des produits alimentaires aurait pu être plus importante n'eût été l'intervention stratégique du Gouvernement pour assouplir certaines mesures barrières, veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement des marchés en produits alimentaires ne soit pas assez perturbée et intensifier les contrôles des prix sur les marchés afin que les prix homologués soient respectés.

Graphique 2 : Evolution des prix des produits alimentaires



Les prix des fruits ont augmenté de 9,2% sous l'effet des hausses des prix des agrumes (oranges, pamplemousse, citron), des fruits secs et noix (noix de coco, dattes), et des autres fruits frais (banane douce, corossol, fruits noirs, papaye, ananas, pommes de France).

Les prix des légumes ont grimpé de 7,4% du fait notamment de la remontée de 12,5% des prix des légumes secs et oléagineux (« djansan », grains de courge, arachide décortiquée, haricot sec rouge, gombo séché) et du renchérissement de 11,1% des prix des tubercules plantains (macabo, manioc frais en tubercule, pommes de terre, banane plantain, banane fraîche non mûre, patate douce). Relativement à la banane plantain, plusieurs raisons sont évoquées par les vendeurs pour justifier cette flambée qui dure depuis le mois de mai. Outre la période de basse saison de production du plantain, pour les commerçants, les pluies rendent difficile l'accès aux bassins de production avec pour corollaire le renchérissement des coûts de transport.

Les prix des légumes frais en feuille progressent de 3,9% en lien avec la hausse des prix du « ndolé en feuille », du « folon », des feuilles de manioc, du « keleng keleng », du « zoom », de « l'okok », et du chou. Les prix des autres produits à base de tubercules (chips de banane plantain, « bibolo », « miondo ») ont augmenté de 1,5%. A l'opposé, les prix des légumes frais en fruit ou racine (gombo frais, haricot vert, oignons) ont reculé de 1,5%.

L'augmentation de 5,2% des prix de la viande est due notamment à la hausse des prix de la viande de bœuf (+4,9%, après -0,7% en 2019), de la viande de porc (+2,5%, après +2,6% en 2019) et de la volaille (+1,4%, après -3,4% en 2019).

Les prix des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries augmentent de 3,3%. Cette hausse est à mettre en lien avec la hausse de 3,3% des prix du sucre (sucre raffiné, sucre en poudre, canne à sucre) et de 2,1% des prix des confitures, miels, chocolats et confiseries (confiture, miel, chocolat au lait, chocolat en pâte à tartiner, bonbon alcoolisé et chewing gum).

La hausse de 2,3% des prix des pains et céréales résulte principalement de l'accroissement des prix du riz, du maïs sec en grain (2,8%) et ceux de la farine de blé (1,0%). Bien que disponible sur les étals dans les différents marchés, force est de constater que le prix du riz, denrée très prisée par les ménagères ne cesse d'évoluer. A titre d'exemple, à Maroua, le sac de 5 kg de riz importé de luxe qui coûtait 5000 FCFA en mars est passé à 6000 FCFA en mai. L'augmentation de prix du kg de riz local et celui du riz importé varie de 50 FCFA à 100 FCFA sur les marchés de la ville. Ces hausses se justifiaient par le risque anticipé de rupture des stocks en raison de la fermeture des frontières.

Les prix des laits, fromages et œufs augmentent de 0,6%. Cette hausse découle principalement de celle de 1,4% des laits (lait concentré sucré, lait non sucré, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre) et de 1,3% des autres produits laitiers (lait caillé écrémé, produit par les BOROROS, fromage, glace, sucette). Par contre, les prix des œufs de poule régressent de 2,1%.

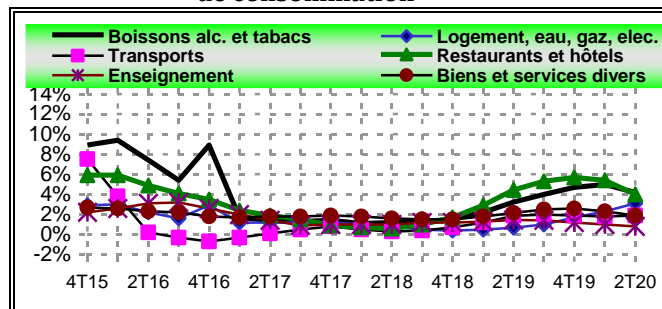
Le repli de 0,5% des prix des poissons et fruits de mer est dû à la baisse des prix des poissons et autres produits de mer congelés (bar, maquereau, crevettes, machoiron), en lien avec la baisse de 7,4% du prix unitaire à l'importation. En revanche, les prix des poissons frais (bar, silure, carpe, kanga) ainsi que des poissons et autres produits séchés ou fumés (carpe, kanga, crevettes, machoiron, « mbouga ») ont augmenté.

Les prix des huiles et graisses ont reculé de 1,1% principalement à cause du repli du prix de l'huile de palme raffinée et de l'huile de palme brute. Les restrictions imposées au transport des marchandises et les mesures de confinement ont notamment limité les exportations d'huile de palme brute vers les pays limitrophes au Cameroun. C'est ainsi par exemple qu'à Bamenda, le litre qui était à 600 FCFA avant la pandémie est désormais vendu à 500 FCFA.

3. Les autres sources d'inflation

Après les produits alimentaires (+3,2%), le « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,1%) constitue la deuxième source d'inflation au cours des douze derniers mois. Ils sont suivis par les restaurants et hôtels (+4,0%), les articles d'habillement et chaussures (+2,7%), et les transports (+1,9%). L'augmentation des prix du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » découle notamment de celle des services concernant l'entretien et les réparations du logement ainsi que des combustibles (bois de chauffe, charbon de bois). La progression des prix des restaurants et hôtels provient essentiellement de celle des services de restaurants, cafés et établissements similaires (+5,4%), en relation avec la flambée des prix des produits alimentaires.

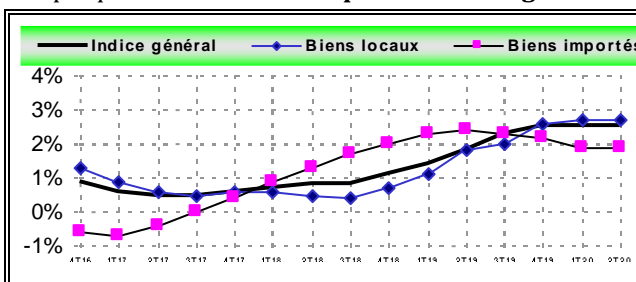
Graphique 3 : Evolution des prix des autres fonctions de consommation



Biens locaux/Biens importés : Persistance de l'inflation importée, accélération de l'inflation de source locale

Sur les douze derniers mois, l'inflation importée persiste et l'inflation d'origine locale s'accélère. Ainsi, les prix des biens importés ont progressé de 1,9%, après +2,4% au 1^{er} trimestre 2019. Parallèlement, les prix des biens locaux s'élèvent de 2,7%, après +1,8% au 1^{er} trimestre 2019. La hausse des prix des produits importés résulterait des actions spéculatives de certains acteurs depuis la fermeture des frontières. La hausse des prix des produits locaux s'expliquerait par la contraction de l'offre en liaison avec la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement des marchés du fait de la COVID 19.

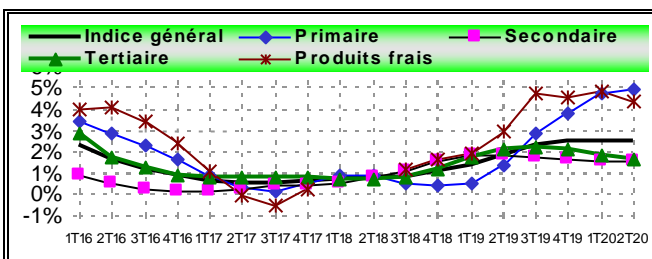
Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine



Secteur de production : L'inflation est en grande partie entretenue par le secteur primaire

Sur les douze derniers mois, les prix des biens du secteur primaire grimpent (+4,9% après +1,4% au 1^{er} trimestre 2019). Ceux des biens du secteur secondaire (+1,5% après +1,8% au 1^{er} trimestre 2019) et des services (+1,6% après +2,1% au 1^{er} trimestre 2019) augmentent aussi. La flambée des prix des biens du secteur primaire résulte du renchérissement des prix des produits frais (+4,4% après +3,0% au 1^{er} trimestre 2019), en raison de la baisse de l'offre entretenue entre autres par la baisse de la production dans les régions en crise et ce en dépit de la fermeture des frontières.

Graphique 5 : Evolution des prix par secteur



4. Conclusion et perspectives pour 2020

Les risques inflationnistes observés au 1^{er} semestre 2020 ne sont pas à écarter du fait de la crise sanitaire qui perdure. Cependant, ces risques pourraient être contrebalancés par le recul de la demande intérieure en raison des restrictions liées à la COVID-19 ayant entraîné la perte du pouvoir d'achat des certains actifs occupés qui tirent leurs revenus de l'économie informelle. Sous l'hypothèse (i) de l'ouverture prochaine des frontières, notamment des pays voisins de destination de certains produits alimentaires locaux, (ii) du maintien des mesures de lutte contre la vie chère, et en l'absence de tout autre choc majeur, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% en 2020.

Bien que l'on ait véritablement craint que la crise sanitaire entraîne rapidement une forte hausse de l'inflation, au deuxième semestre, le niveau général des prix augmente au même rythme qu'au premier trimestre (2,5%). Les tensions inflationnistes se sont renforcées à Maroua et à Garoua. En revanche, à Buéa et à Bamenda les prix progressent à un rythme moins soutenu qu'au 1^{er} trimestre, du fait probablement de la relative accalmie des hostilités observée sur le terrain depuis quelques temps. Les prix des biens importés sont toujours en augmentation, et dans l'attente de l'effectivité de stratégie pour booster la production locale et la transformation des produits périssables, leurs prix devraient encore augmenter. Les prix des produits locaux ont aussi évolué en relation avec les perturbations dans l'approvisionnement des marchés induites par la crise sécuritaire dans certaines régions. Par ailleurs, en raison des distorsions économiques et sociales découlant de certaines mesures prises pour stopper la propagation du virus et dont les effets se font ressentir dans plusieurs secteurs d'activité, le Gouvernement a pris en fin avril certaines mesures d'assouplissement et prévoit en prendre d'autres qui pourront sans doute donner un souffle nouveau aux opérateurs économiques dont les activités ont été

les plus affectées par la pandémie. Dans la partie septentrionale du pays, la période de disette a commencé depuis le mois de juin et les marchés seront de moins en moins approvisionnés en céréales (maïs, mil, sorgho). Tout en continuant à accorder la priorité à la crise sanitaire, le Gouvernement devrait continuer à (i) veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement des marchés soit maintenue active, (ii) mettre en œuvre des politiques fiscales appropriées, (iii) faciliter des flux commerciaux, (iv) encadrer les prix des produits, (iv) identifier les goulets d'étranglement (transports, marchés et liquidités) afin de faire coïncider l'offre avec l'évolution de la demande.

Sous l'hypothèse d'une maîtrise de la propagation de la pandémie, de l'ouverture imminente des frontières, de l'approvisionnement ininterrompu des marchés en produits de grande consommation, de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise, de la relance économique et en l'absence d'autres chocs internes ou externes, l'inflation pourrait rester inférieure à 3,0% en 2020.

Tableau 1: Evolution de l'indice des prix par fonction de consommation au cours du premier semestre 2020

FONCTION DE CONSOMMATION	1er sem 19	2è sem-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	1er sem 20	1er sem 20/ 2è sem-19	1er sem 20/ 1er sem 19	juil 19 à juin 20 / juil 18 à juin 19
Produits alimentaires et boissons non alcooliques	114,5	116,6	117,6	117,8	118,6	118,1	118,4	119,2	118,3	1,4%	3,3%	3,2%
<i>Produits alimentaires</i>	114,6	116,6	117,6	117,8	118,6	118,1	118,5	119,3	118,3	1,5%	3,3%	3,2%
<i>Boissons non alcoolisées</i>	112,8	114,9	115,8	115,8	116,0	116,2	116,5	116,6	116,1	1,0%	2,9%	3,5%
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	128,4	130,9	132,6	132,6	132,4	132,7	133,0	133,2	132,8	1,4%	3,4%	4,2%
Articles d'habillement et chaussures	110,6	112,2	112,9	113,1	113,0	113,6	113,8	114,1	113,4	1,0%	2,5%	2,7%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	115,6	117,9	119,7	119,7	119,9	120,1	120,7	119,7	120,0	1,8%	3,8%	3,1%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	109,0	109,8	110,3	110,2	110,2	110,4	110,9	111,2	110,5	0,7%	1,4%	1,6%
Santé	103,0	103,1	103,1	103,2	103,2	103,2	103,3	103,3	103,2	0,1%	0,2%	0,3%
Transports	123,6	124,4	124,6	125,0	126,0	130,9	126,2	126,1	126,4	1,7%	2,3%	1,9%
Communications	90,4	90,6	90,9	90,9	91,0	91,1	91,0	91,0	91,0	0,4%	0,7%	0,5%
Loisirs et culture	105,3	106,3	106,5	106,5	106,5	107,6	107,6	107,7	107,1	0,7%	1,6%	1,5%
Enseignement	116,5	116,9	117,1	117,1	117,1	117,2	117,2	117,2	117,2	0,2%	0,6%	0,8%
Restaurants et hôtels	127,7	129,8	130,7	130,8	131,1	131,3	131,3	131,3	131,1	1,0%	2,6%	4,0%
Biens et services divers	114,2	115,3	115,5	115,6	115,6	115,9	115,9	116,0	115,8	0,4%	1,4%	1,9%
INDICE GENERAL	114,1	115,6	116,4	116,5	116,9	117,5	117,2	117,4	117,0	1,2%	2,5%	2,5%

Tableau 2: Evolution de l'indice des prix par groupes secondaires des produits au cours du premier semestre 2020

GROUPES SECONDAIRES	1er sem 19	2è sem-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	1er sem 20	1er sem 20/ 2è sem-19	1er sem 20/ 1er sem 19	juil 19 à juin 20 / juil 18 à juin 19
Produits locaux	115,5	117,2	118,0	118,2	118,8	119,4	118,8	118,9	118,7	1,3%	2,8%	2,7%
Produits importés	109,9	110,6	111,2	111,3	111,6	112,4	112,5	113,0	112,0	1,3%	2,0%	1,9%
Energie	106,0	104,9	105,0	105,0	105,0	105,2	105,5	105,5	105,2	0,3%	-0,8%	-1,9%
<i>Produits pétroliers</i>	108,7	108,7	108,7	108,8	108,8	109,1	109,5	109,6	109,1	0,3%	0,4%	0,2%
Produits frais	123,0	125,6	126,9	126,9	128,0	128,0	128,6	130,2	128,1	2,0%	4,2%	4,4%
Hors produits frais et énergie	112,7	114,2	114,9	115,1	115,4	116,1	115,5	115,4	115,4	1,1%	2,4%	2,4%
Primaire	118,4	121,9	123,6	123,8	124,9	124,3	124,8	125,1	124,4	2,1%	5,0%	4,9%
Secondaire	107,8	108,7	109,2	109,3	109,3	109,5	109,8	110,0	109,5	0,7%	1,5%	1,5%
Tertiaire	116,6	117,4	117,8	117,9	118,3	119,9	118,5	118,5	118,5	0,9%	1,6%	1,6%
Durable	109,4	110,3	110,7	111,0	111,2	111,3	112,0	112,4	111,4	1,0%	1,9%	2,0%
Non durable	113,5	115,7	116,8	117,0	117,6	117,3	117,7	117,9	117,4	1,5%	3,4%	3,3%
Semi Durable	109,2	110,7	111,4	111,5	111,5	111,9	112,2	112,4	111,8	1,0%	2,4%	2,4%
Services	116,8	117,5	117,9	118,0	118,4	120,1	118,6	118,6	118,6	0,9%	1,6%	1,6%

Tableau 3: Evolution de l'indice des prix des différentes régions au cours du premier semestre 2020

CENTRE DE COLLECTE	1er sem 19	2è sem-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	1er sem 20	1er sem 20/ 2è sem-19	1er sem 20/ 1er sem 19	juil 19 à juin 20 / juil 18 à juin 19
Yaoundé	113,9	115,1	115,6	115,8	116,4	116,8	116,7	116,8	116,4	1,0%	2,2%	2,3%
Douala	113,7	115,1	115,6	115,9	116,3	117,0	116,7	116,8	116,4	1,2%	2,3%	2,3%
Bafoussam	113,3	115,5	116,7	116,7	117,2	117,3	116,9	116,4	116,9	1,2%	3,2%	3,0%
Bamenda	116,3	117,8	118,8	119,1	119,0	119,5	118,8	119,0	119,0	1,0%	2,4%	3,3%
Garoua	112,3	114,7	115,8	115,6	115,6	116,1	116,1	115,9	115,9	1,0%	3,1%	2,5%
Maroua	111,3	113,6	115,0	114,6	114,1	115,3	115,4	116,2	115,1	1,3%	3,4%	2,7%
Ngaoundéré	111,9	113,1	113,4	113,4	113,5	114,1	114,4	115,1	114,0	0,8%	1,9%	2,1%
Bertoua	117,7	118,3	119,2	118,6	119,0	119,4	121,9	121,0	119,8	1,3%	1,8%	1,9%
Buéa	117,9	119,7	121,4	122,0	123,3	123,8	122,0	122,5	122,5	2,3%	3,9%	3,6%
Ebolowa	116,7	116,8	116,0	116,4	117,6	117,9	116,5	116,8	116,9	0,1%	0,1%	1,2%
National	114,1	115,6	116,4	116,5	116,9	117,5	117,2	117,4	117,0	1,2%	2,5%	2,5%

La crise du coronavirus fait peser le risque d'une hausse significative de l'inflation liée aux perturbations importantes de l'offre de biens et de services. Qu'en est-il au Cameroun au premier semestre 2020 ?

L'Indice des Prix à la Consommation (IPC), utilisé pour suivre l'inflation, permet de disposer d'une mesure moyenne des évolutions de prix de l'ensemble des biens et services consommés par les ménages. Habituellement, l'indice s'appuie sur le suivi des prix d'un panier fixe de produits (biens et services) afin que la variation de prix n'intègre aucun changement de la qualité des produits. Ces produits sont observés chaque mois dans divers types de points de vente (les marchés, les supermarchés, les alimentations, les boutiques, les épiceries, les poissonneries, les boulangeries, les entreprises, les quincailleries, les ménages, les entreprises formelles et informelles de prestation de services). Les prix sont ainsi relevés tous les mois pour les mêmes produits et dans les mêmes points de vente. Par la suite, une moyenne pondérée selon le poids attribué à chaque catégorie est calculée pour obtenir une évolution moyenne du niveau général du prix du panier. Le poids de chaque produit (pondération) est, en l'absence de tout choc majeur, maintenu stable sur 5 ans et sur 10 ans au plus tard. Les évolutions, en principe lentes, de la structure de la consommation assurent que cette fixité du panier est relativement neutre sur la mesure de l'inflation. L'hypothèse que cette structure n'évolue que lentement est habituellement justifiée et reste cependant discutable en cas de choc majeur persistant. Dans ce sillage, il se pourrait que la crise sanitaire que le monde traverse actuellement ait bouleversé quelque peu la structure de la consommation des ménages. Par exemple, bien que les dépenses en alimentation des ménages tendent à augmenter avec le confinement, le poids de l'alimentation dans le calcul de l'IPC demeure celui précédant la crise sanitaire. Il en est de même des dépenses de transport aérien qui sont quasi nulles avec la fermeture des frontières et dont le poids demeure celui précédant la crise sanitaire. Un indice de prix à panier fixe, tel que l'IPC, ne peut fidèlement rendre compte de ces changements que lorsque les pondérations du panier sont mises à jour. Il convient aussi de signaler la forte consommation des gels hydro-alcooliques et de cache-nez qui jadis ne faisaient pas partie des habitudes de consommation des ménages. Cependant, cette consommation n'est que conjoncturelle et ces deux produits ne feront partir du panier de consommation des ménages que s'ils prennent de l'importance dans la consommation des ménages sur une longue période.

Pour davantage apprécier les effets de la pandémie sur les prix à la consommation, il serait intéressant de disposer des pondérations mises à jour des produits du panier, lesquelles pondérations rendent mieux compte de l'évolution des habitudes de consommation pendant la pandémie et d'utiliser ensuite ces pondérations pour le calcul de l'IPC. Cette approche aurait permis de déterminer l'incidence de la COVID-19 sur les dépenses des ménages au Cameroun et de procéder au calcul de l'IPC avec pondérations mises à jour afin de cerner davantage les effets de la pandémie sur la variation du niveau général des prix. Par ailleurs, la consommation de certains produits actuellement absents dans le panier de la ménagère comme le cache-nez, les gels hydro-alcooliques, les gants ont pris de l'importance avec la pandémie et leurs prix ont connu une forte augmentation de mi-mars à mai. Ces variations de prix ne sont pas retracées dans l'IPC officiel puisque ces nouveaux produits n'ont pas été retenus dans le panier de la ménagère à la date de son établissement en 2011. En outre, le pays n'a pas connu un confinement total comme dans d'autres pays. De ce fait, l'intensité du choc a été réduite. Dans des circonstances économiques normales, toute sur-estimation ou sous-estimation de l'importance des variations du prix de certains biens ou services dans l'indice est atténuée avec la mise à jour du panier.

En l'absence de données statistiques robustes pouvant servir à la mise à jour des pondérations du panier de l'IPC, il y a lieu de signaler que comme dans de nombreux pays du monde, l'apparition de la COVID-19, conjuguée aux premières mesures sanitaires, s'est traduite au Cameroun de mi-mars à début avril par une hausse brutale des achats des produits alimentaires de première nécessité (riz, poissons, farine, pâtes alimentaires, sucre, huiles alimentaires et produits laitiers). Ces achats

massifs opérés par les ménages en vue de se constituer des stocks ont contribué à perturber les circuits de distribution, et favorisé l'apparition de pénuries artificielles ayant eu pour conséquences le développement rapide de pratiques spéculatives avec pour corollaire une hausse des prix sur les marchés. C'est ainsi que les prix des produits alimentaires qui avaient grimpé de 0,7% entre février et mars, ont baissé de 0,4% entre mars et avril pour ensuite repartir à la hausse d'avril à mai (+0,4%) et de mai à juin (+0,6%). En outre, les consommateurs se sont tournés vers certains produits du panier de la ménagère jugés essentiels ou nécessaires dans le contexte de la pandémie, comme les agrumes (citrons, oranges), les articles de ménage non durables (savon de ménage, détergents, eau de javel, etc.), les seaux en plastique, les produits pour soins corporels (savon de toilette, papier hygiénique, etc.), les produits médicaux divers (alcool, thermomètre à mercure, etc.). Du fait entre autres de la hausse de la demande, les prix de ces produits ont subséquemment augmenté. L'importance relative des produits cités ci-dessus s'étant accrue, les prix de ces produits ont augmenté. L'indice de prix avec pondérations mises à jour devrait en principe subir une pression supplémentaire à la hausse. Ce phénomène n'a pas été saisi par l'IPC officiel tout comme les répercussions des mouvements de baisse ou de stabilité de prix des produits pour lesquels le poids dans la consommation a fortement baissé du fait de la pandémie. Il s'agit notamment du transport aérien de passagers, des tenues scolaires, des services médicaux (frais de consultation et frais d'examen notamment), des services hospitaliers, des hôtels et autres services d'hébergement, des services récréatifs et sportifs, etc.

Au total, de mars à juin 2020, 16% des produits du panier n'ont pas connu de variation de prix, 29% ont vu leur prix baissé et 55% des produits ont subi des hausses de prix.

La conjugaison des deux phénomènes suscités (pression supplémentaire à la hausse ou à la baisse passée inaperçue) n'a pas permis d'observer à court terme et au moyen des indices calculés, l'impact de la COVID-19 sur l'IPC. Ce qui est conforme à la théorie selon laquelle, bien que des habitudes de consommation particulières peuvent prédominer pendant un certain moment de la période couverte par un panier de l'IPC, les changements occasionnés dans l'inflation globale des prix à la consommation doivent être soutenus pour qu'il y ait une incidence significative sur l'IPC annuel moyen. Il n'en demeure pas moins que les tensions inflationnistes sur certains produits importés et les produits frais se signalent et pourraient se poursuivre.

Le pays étant dépendant des importations d'un grand nombre de produits de grande consommation, reste vulnérable aux perturbations des marchés mondiaux et à la crise sanitaire en cours. La persistance de l'insécurité dans les régions en crise pourrait avoir des répercussions considérables sur la production, la disponibilité et l'accès à certains autres produits de grande consommation.

Il y a aussi lieu de noter que les risques et les incertitudes sont certainement grands dans les régions septentrionales en général et à l'Extrême-Nord en particulier, en raison de sa dépendance des importations du Nigeria. On y observe une surchauffe de prix depuis la fermeture des frontières.

En guise de conclusion, bien que la probabilité d'une poussée rapide de l'inflation induite par le coronavirus soit plutôt limitée à court terme, l'incertitude augmente au fil des jours et le risque que l'inflation persiste ou augmente à moyen ou à long termes n'est pas exclu.

Tableau 4: Variation des prix de certains produits

Produits	Déc-19 / Nov-19	Janv-20/ Déc-19	Fev-20/ Janv-20	Mars-20/ Fev-20	Avr-20/ Mars-20	Mai-20/ Avr-20	Juin-20/ Mai-20	Juin-20/ Mars-20
Riz importé populaire au détail	0,7%	0,1%	0,5%	0,3%	2,7%	-2,2%	2,9%	3,4%
Riz brisé local ou importé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,3%	0,0%	1,2%	5,5%
Riz local grains longs	7,3%	0,0%	4,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Riz importé de luxe	0,2%	0,1%	0,1%	0,9%	0,1%	1,4%	1,0%	2,5%
Macaroni	0,5%	-0,3%	0,0%	0,8%	-0,5%	1,6%	0,0%	1,1%
Spaghetti	0,6%	-0,1%	0,0%	0,3%	-0,5%	1,4%	0,3%	1,2%
Farine de blé	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%	-0,2%	0,3%	2,8%	2,9%
Farine patisseries	0,6%	-0,3%	0,0%	1,0%	-0,6%	1,9%	0,0%	1,4%
Oeuf de poule	2,0%	0,9%	3,0%	3,4%	-7,7%	-1,1%	2,2%	-6,7%
Huile de palme brute	1,3%	0,6%	0,1%	0,6%	-3,9%	0,4%	-0,3%	-3,8%
Huile de palme raffinée	-1,3%	-0,3%	0,3%	-0,2%	0,6%	0,4%	-0,1%	1,0%
Huile de coton raffiné	0,1%	-1,2%	0,3%	-0,1%	-1,9%	-0,5%	-0,9%	-3,3%
Maquereau congelé	0,4%	0,4%	0,0%	0,9%	1,8%	0,3%	-0,8%	1,4%
Bar congelé	-0,3%	1,7%	-0,1%	0,7%	-1,5%	-1,7%	-0,1%	-3,3%
Viande de boeuf avec os	1,4%	-0,7%	1,4%	0,6%	-0,6%	-0,3%	-1,0%	-1,8%
Viande de boeuf sans os	0,0%	-1,7%	1,6%	0,4%	-0,8%	-0,3%	-0,4%	-1,4%
Poulet sur pied	2,6%	-5,5%	-1,6%	3,4%	-8,1%	-2,0%	4,0%	-6,4%
Citrons	9,6%	0,4%	-11,0%	55,6%	20,9%	-4,4%	-19,6%	-7,0%
Oranges	-1,1%	12,8%	-3,2%	-2,9%	2,5%	8,7%	7,2%	19,5%
Savon de ménage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	1,1%	1,7%
Détergent liquide pour vitre	0,0%	0,2%	0,0%	-0,1%	0,5%	-0,1%	-0,3%	0,2%
Eau de Javel	-1,2%	-0,1%	0,0%	0,5%	0,6%	-0,1%	0,1%	0,5%
Seau en plastique	0,6%	-0,8%	0,1%	-0,1%	1,5%	0,9%	0,1%	2,6%
Savon de toilette	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,3%	0,3%	0,1%	0,6%
Papier hygiénique	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	3,0%	1,7%	0,0%	4,7%
Alcool à 90°	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	4,7%	0,4%	0,0%	5,1%
Thermomètre à mercure	0,5%	0,3%	0,0%	0,0%	0,5%	-0,7%	0,7%	0,5%
Transport routier de passagers	0,4%	-0,4%	0,4%	1,0%	5,7%	-5,3%	-0,2%	-0,1%

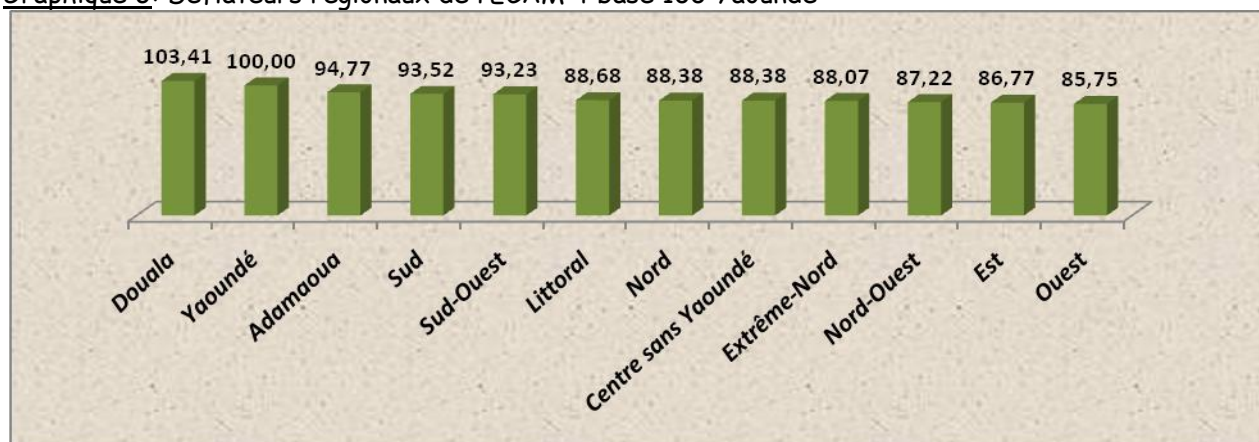
Les données portant sur la variation du niveau général des prix au premier semestre 2020 suffisent-elles pour procéder au classement des villes et placer l'une d'elles en tête des villes plus chères du Cameroun ? En d'autres termes, sur la base uniquement de la variation du niveau général des prix obtenue dans les différentes capitales régionales du Cameroun, peut-on déduire que Buéa est la ville la plus chère au cours du premier semestre ?

Les critères pour déterminer la cherté de la vie sont multiples. En général, la détermination de la ville la plus chère d'un pays ou du monde s'opère à travers un classement de niveau de vie. Dans ce cadre, un indice spatial est calculé en utilisant une des villes comme ville de référence. L'indice de cette ville est alors fixé à 100. Toutes les villes qui figurent dans le classement avec un indice supérieur à 100 sont considérées comme étant plus chères que la ville de référence.

Il est essentiel de rappeler que l'indice des prix à la consommation utilisé pour calculer le taux d'inflation, n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation permet de mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie mesure les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifique.

Pour le cas spécifique du Cameroun, le classement des villes peut être réalisé à partir des données des enquêtes auprès des ménages comportant un volet prix à la consommation finale des ménages ; la plus récente étant la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM-4) réalisée par l'INS en 2014. Les données du volet prix de cette enquête offrent la possibilité de calculer les indices spatiaux qui sont utilisés pour comparer le niveau de vie entre deux villes. Yaoundé étant retenue comme ville de référence, les résultats obtenus de l'enquête de 2014 ont placé Douala en tête des régions d'enquête les plus chères du Cameroun.

Graphique 6: Déflateurs régionaux de l'ECAM 4 base 100 Yaoundé



Source : Volet prix ECAM 4, 2014

La prochaine Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM-5) comportant un volet prix à la consommation finale des ménages sera probablement réalisée en 2021 et permettra alors d'effectuer, à partir des données obtenues et des indices spatiaux calculés par ville, un classement de villes du Cameroun suivant le niveau de vie.

En guise de conclusion, aucun classement de villes ne peut s'opérer sur la seule base des données sur l'inflation. Par conséquent, l'on ne saurait, à ce stade, conclure que Buéa est la ville la plus chère du Cameroun au premier semestre 2020 ou procéder à un classement de villes. Buéa est simplement la ville qui a connu la plus forte progression du niveau général des prix au premier semestre 2020 avec pour conséquence directe, la baisse du pouvoir d'achat des ménages.